



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 14 avril 2015

BTP : LE PATRONAT CONCÈDE « LA MORT DANS L'ÂME » 1,13 % !

Lors des dernières négociations salariales dans le BTP, le représentant de la FRBTP des grandes entreprises, Bernard Syriex, avait déclaré aux organisations syndicales de travailleurs que : « C'est la mort dans l'âme qu'il avait décidé de geler les salaires cette année ». L'Intersyndicale des travailleurs du secteur revendiquait une augmentation de 3 %.

La grève déclenchée lundi 13 avril dans les plus grandes entreprises a bloqué l'activité de la GTOI, de la SBTPC, surtout le chantier de la Nouvelle Route du Littoral. A l'issue d'une journée de grève, le patronat a été contraint de revoir sa copie et à lâcher 1,13 % d'augmentation avec effet rétroactif au 1er janvier 2015.

Jacky Balmine, secrétaire général de la CGTR BTP, a rappelé que les entreprises du BTP ne se portaient pas si mal puisque, rien que pour cette année, il y a 970 millions d'euros de travaux programmés sans compter la Nouvelle Route du Littoral, il a aussi précisé que les fermetures d'entreprises étaient compensées par autant de créations et que le nombre des salariés enregistrés à la caisse de congés BTP atteignait 15 000 fin 2014, autant qu'en 2013.

Jacky Balmine a estimé qu'il ne s'agissait pas d'une victoire et que cette augmentation suffirait à peine à compenser la perte du pouvoir d'achat subie par les salariés.

OSR : LA LUTTE CONTINUE CONTRE LE LICENCIEMENT D'UN MILITANT CGTR

Vendredi 10 avril, un salarié de l'entreprise de sécurité OSR, secrétaire du CHSCT et militant à la CGTR, était convoqué par son patron pour entretien préalable à licenciement « pour fautes graves ». Une quinzaine de militants des unions est et nord de la CGTR, mais aussi d'anciens salariés d'OSR, ont manifesté leur solidarité avec lui ce jour-là devant les portes de l'entreprise où se tenaient aussi regroupés des partisans du patron.

Ce militant est, depuis plusieurs mois victime, comme plusieurs autres salariés, de pressions et intimidations de la part de la maîtrise qui fait tout pour l'isoler au sein de l'entreprise. La raison de cet acharnement est qu'il milite pour faire entendre une voix indépendante du patron. Cette attitude n'a pas eu l'heur de plaire à ce dernier, mais aussi aux chefs qui n'ont pas hésité à mobiliser des salariés sous leur coupe contre lui. Des opérations d'intimidation ont même été menées par eux jusque dans les locaux de la confédération à trois reprises, la dernière ayant eu lieu lundi 13 avril. Insultes, racontars et mêmes menaces d'agressions physiques à peine voilées ont été proférées à l'encontre de nos militants présents.

En comité d'entreprise, tous les représentants du personnel, malheureusement estampillés « CGTR », ont voté pour le licenciement de ce camarade. Notre syndicat dénonce leur collusion avec le patron et ne les reconnaît plus comme faisant partie de notre syndicat.

S'agissant d'un salarié protégé, la direction d'OSR doit demander à présent l'autorisation de licenciement à l'Inspection du Travail. La CGTR agira comme, elle l'a toujours fait, pour empêcher le licenciement d'un travailleur, a fortiori celui d'un de ses représentants.

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX DE LA POSSESSION OBLIGENT LA MAIRE À UN REcul

Après cinq jours de grève, les employés de la mairie de la Possession ont fait échec au projet de leur maire de diminuer les primes des titulaires, pour soi-disant réduire le déficit de la commune et attribuer en partie ces primes aux non titulaires.

Les employés ont déclaré qu'il n'était pas question pour eux de déshabiller une catégorie de travailleurs pour en habiller une autre.

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

A cette revendication s'ajoutait le refus des mutations arbitraires des opposants politiques à la nouvelle direction de la mairie.

La grève a contraint la maire à un recul sur les salaires, mais les habitants de la Possession, dont font partie les employés communaux, seront malgré tout ponctionnés, car les taxes d'habitation et foncière vont être à nouveau augmentées.

La mairie fait payer à la population laborieuse les conséquences du désengagement financier de l'Etat vis-à-vis des collectivités et les cadeaux fiscaux au patronat.

APRÈS LE 9 AVRIL...



Le 9 avril plusieurs centaines de travailleurs et de militants se sont retrouvés devant la préfecture à l'appel de l'intersyndicale CGTR-FO-FSU-Solidaires-Saipier pour dénoncer les mesures d'austérité et les remises en cause de leurs droits sociaux par le gouvernement et le patronat.

Lors des interventions, ont été dénoncés le gel des retraites et des salaires, comme dans le BTP, voire leur diminution comme chez les communaux de la Possession, l'insuffisance des effectifs dans la Santé et l'Education nationale.

En France la mobilisation des travailleurs a été une réussite avec des centaines de milliers de travailleurs dans les rues des différentes villes et surtout à Paris.

A l'heure où les grandes entreprises capitalistes voient leurs profits s'envoler, patronat et gouvernement continuent à imposer de nouveaux sacrifices à la classe ouvrière. Il est temps que la riposte s'organise. La journée de grève du 9 avril peut constituer un point de départ vers d'autres mobilisations plus puissantes des travailleurs. Le prochain appel syndical sera le Premier Mai, mais les travailleurs doivent s'emparer de toute opportunité pour montrer leur opposition aux attaques, aux injustices dont ils sont victimes depuis trop longtemps.

Allon lèv la tête contre l'exploitation !

Allon mobilise a nou pour l'augmentation des salaires et des retraites, pour la création massive d'emploi, pour le respect des droits des travailleurs !

... TOUS DANS LA RUE LE PREMIER MAI !

Le Premier Mai, c'est dans deux semaines. Comme elle l'a fait pour la manifestation du 9 avril, l'Union régionale Est CGTR appelle tous ses militants à se mobiliser dès maintenant dans leurs entreprises et à se rendre disponibles pour préparer le matériel militant (pancartes, banderoles, sono), pour diffuser les tracts, afin de faire de cette journée un succès.

Nous appelons en particulier nos camarades à participer aux réunions du mardi soir aux cours desquelles les tâches seront organisées.

Alon mèt la main ansamb !

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.
Venez nombreux !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68